

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):

Lyon.	Rhône.	Départem.
3 mois, 8 fr.;	10 fr.;	12 fr.
6 mois, 15 fr.;	19 fr.;	22 fr.
Un an, 30 fr.;	36 fr.;	40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris chez LEJOLIVET et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Nos Abonnés du dehors, dont l'abonnement est expiré, sont priés de le renouveler et de nous en adresser le prix, s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi du journal.

Lyon, le 16 brumaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 6 novembre 1848.)

Triomphe du despotisme.

Bonne nouvelle à la Bourse; les fonds publics vont être en hausse. L'agio va recommencer de plus belle.

Vienne a succombé, ou plutôt la ville est au pouvoir du barbare vainqueur, faute de combattants. La lutte a été belle, grande et digne d'un peuple décidé à ne jamais reprendre les fers qu'il a brisés. Les démocrates ont fait des prodiges de valeur, et — ainsi qu'on le verra dans le détail de cette lutte sanglante, que nous donnons ci-dessous, — ce n'est qu'accablés par le nombre et surtout trahis, abandonnés, livrés par la bourgeoisie, qu'ils ont succombé sous les ruines fumantes de la ville réduite en cendres.

Ces bourgeois sont partout les mêmes! Nous avions prédit aux Viennois, dès les premiers jours de leur insurrection, le sort qui les attendait, s'ils se confiaient à ces âmes basses et sordides, s'ils ne proclamaient immédiatement la dissolution de la diète. Nous parlions par expérience, et l'on voit que nos prévisions se sont encore une fois réalisées. Les étudiants et les ouvriers, le génie et le bras producteur, sont les seuls qui aient résisté au despotisme; dans cette guerre à mort, le despotisme a eu le dessus.

Les seigneurs Magyares, en faveur desquels avait commencé cette révolution, ont assisté l'arme au bras, avec leur armée, au pillage et à l'incendie de la ville. La démocratie allait être victorieuse, ce n'était pas l'affaire de ces hommes qui veulent le maintien de la féodalité, et qui n'ont poussé leurs serfs à la révolte que pour devenir plus maîtres et se soustraire à la suzeraineté du monarque autrichien.

L'affaire du peuple n'était pas la leur; ils ont abandonné le peuple! Que Dieu les récompense comme ils le méritent. Leur tour viendra un jour.

Qu'il rentre maintenant dans sa capitale, cet infâme idiot, ce crétin couronné; qu'il vienne régner sur des ruines et commander aux lâches esclaves qui ont facilité son retour! Mais qu'il change de chaussure après avoir monté les degrés de son palais, car il faut, pour y arriver, qu'il passe sur des mon-

ceaux de cadavres et qu'il marche dans le sang jusqu'à mi-jambe.

Et le Ciel ne lancera-t-il pas un foudre pour exterminer les monstres qui s'applaudissent d'un tel triomphe? Et ces crimes affreux, ces meurtres, ces assassinats resteront-ils impunis? Que disons-nous? Ils dansent, ils chantent sur les cendres encore fumantes de Vienne anéantie; d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le triomphe du despote est considéré comme une victoire pour tous les réactionnaires et tous les aristocrates de la terre. On danse à Londres, à Berlin, à Paris, à Madrid, à St-Petersbourg, et l'on oublie ou l'on feindra d'ignorer que cette victoire a été achetée bien chèrement, qu'il n'en faudrait que deux de cette nature pour amener la chute de l'empire autrichien!

Vienne a donc eu aussi ses journées de juin; Berlin aura sous peu les siennes, Madrid est à la veille de graves événements.

Toute l'Europe s'agite, et quelle que soit cette fois l'issue de cette guerre à outrance, elle aura toujours rendu un service à l'humanité, en prouvant aux esclaves qu'ils peuvent, quand ils le voudront, briser leurs fers et anéantir le despotisme. Mais aussi il ne suffit pas de faire les choses à demi; vainqueurs, ils doivent profiter de leur victoire et frapper le dernier coup. Nous le leur avons bien dit; notre voix n'a pas été entendue, puisse cette leçon leur servir pour l'avenir; car le dernier mot n'est pas dit. Dans l'ivresse du triomphe, les sanguinaires bourgeois de Vienne et pays d'alentour peuvent se bercer d'un fol espoir; mais une guerre à mort est déclarée entre deux principes: l'égalité ou le privilège; l'un des deux ne peut rester maître de la position qu'en exterminant l'autre complètement; or, qu'on le sache bien, il reste encore des démocrates sur la terre, et chaque jour le progrès des lumières en augmentera le nombre.

Chantez donc, dansez, amusez-vous, vous qui pensez que les plaisirs et le bonheur sont votre propriété, votre partage exclusif. Le volcan fume encore, il n'est pas éteint, et bientôt peut-être il fera éruption par vingt cratères à la fois.

Rappelez-vous que c'est sous sa lave que seront ensevelis pour toujours les préjugés, les abus et ceux qui les défendent.

C'est alors que le socialisme surgira de toutes les ruines que vous aurez faites et viendra guérir toutes les plaies, réparer tous les maux que votre égoïsme insensé, votre aveuglement criminel auront causés à l'humanité. Courage donc démocrates de Vienne et du monde. A eux le présent avec ses craintes et ses crimes; à vous l'avenir avec l'espérance et la paix!

La situation.

Elle est telle qu'on a voulu la faire, ce qu'on l'a faite réelle-

ment; c'est-à-dire, affreuse, atroce, épouvantable, et semblable à l'enfer du Dante, où l'espérance n'entre plus.

Hâtons-nous de le dire cependant, la faute n'en est pas à Dieu: jamais le ciel ne s'était montré aussi favorable à la cause de l'humanité, jamais occasion ne fut aussi belle pour la conquête de la liberté. Tous les peuples accomplissaient leurs révolutions, s'ils avaient pu s'entraider seulement. Voyez l'Italie et la France, la Hongrie et les Viennois! Mais partout le despotisme a triomphé en divisant les forces et en tenant chaque insurrection en échec. Car il faut l'avouer, le redire, aucun peuple ne peut s'affranchir s'il est seul; dès qu'il ne voit pas les vastes réseaux qui l'enveloppent, il se croit libre et il chante victoire, et quand ces réseaux se rapprochent et se resserrent, il se débat en vain. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'entraîner le filet avec lui; mais pour le rompre, il lui faut un aide comme au lion de la fable, un rat qui rongé maille par maille jusqu'à ce que l'ouverture soit assez grande pour sortir. Ces mailles du grand filet monarchique sont les abus de nos trois derniers siècles, dont 93 et nos deux triomphes de trois jours n'ont pu retrancher un seul. Celui qui n'a rien ne peut rien, si ce n'est de donner la mort ou de la recevoir en combattant; mais la mort à l'intérieur ne prouve rien et ne crée rien, elle délivre partiellement de la servitude mais elle n'affranchit jamais le pays. Elle l'eût affranchi si l'on avait porté la guerre au dehors, si l'on avait rompu quelques mailles des filets qui enveloppent les peuples voisins, brisé la masse où ils se débattent, et alors de proche en proche chacun d'eux aurait été secouru et sauvé. Voilà ce qu'il fallait faire, voilà le nœud gordien qu'il fallait trancher, puisque nous ne pouvions le dénouer autrement. Nœud subtil et fatal, œuvre de notre diplomatie, qui passera plus tard pour une merveille de trahison! Mais il faut bien en convenir, notre indifférence politique y a bien travaillé aussi, et nous a, pour ainsi dire, impliqué dans ce crime de lèse-nation, car c'est au maintien de la paix générale que nous devons le retour des nations sous le joug de la royauté. Et c'est le cas de dire ici ce que nous entendons par l'indépendance d'un pays, par son honneur et sa liberté: ces biens ne dépendent jamais de ses propres lois, mais de celles qu'il reçoit du gouvernement des autres pays. Une nation est libre à nos yeux, seulement quand aucune puissance étrangère n'intervient dans ses affaires, ne s'occupe magistralement de la formation de son cabinet et de la formule de ses constitutions.

La Convention et l'Empire se sont soustraits à cette honteuse juridiction, nous avons eu la guerre, la France est en paix avec l'Europe depuis 1815!!!

Voilà la situation!

Et que l'on ne vienne pas nous dire que les démocrates de

Feuilleton du Peuple Souverain.

LA FILLE DE CROMWELL.

DEUXIÈME PARTIE.

XIV.

Séance Royale.

(Suite.)

— Le duel ne peut avoir lieu, n'est-ce pas? dit le duc. Si je suis tué, tu n'as personne à mettre à ma place. Il faut nous servir une seconde fois du talisman. Menacé de nouveau, Charles força Schrewbury de s'adresser des excuses.

— Je dois en convenir, répondit John, c'est pour vous une chose pénible de jouer votre vie dans un moment où vous touchez au faite de la puissance. N'importe, il faut nous battre.

— Ainsi, tu m'as trompé tout-à-l'heure, dit Buckingham; ton intention est de me punir de mes torts? Mais je saurai les réparer, je jure d'épouser ta fille.

— Jamais! s'écria Butler. Vous l'avez séduite par désespoir, par manière de distraction, pour amuser les heures de votre exil de la cour, et c'est une lâcheté, mylord. Mais je ne sacrifierai pas cette malheureuse enfant à vos dédains... Non! Peut-être y a-t-il, ici-bas, un honnête homme dont l'opinion sera comme la mienne, qu'un moment d'erreur ne doit pas faire tache sur toute une existence.

— Ainsi tu es inflexible? Pourtant, tu ne l'ignores pas, un nœud indissoluble nous lie désormais, ta fille et moi... Clary a été ma mère.

— Infâme! cria John, en portant la main sur sa dague, et tu oses... Mais il s'arrêta.

Cet instant de fureur passa comme un nuage. Il reprit froidement:

— Ceci ne change rien à ma détermination, mylord. Ne jetons pas nos intérêts personnels et nos discussions privées au milieu de la sainte et noble cause dont nous avons pris la défense. L'heure est venue de frapper le grand coup. Vous avez deviné comme moi la chance heureuse qui nous est offerte. Le ciel veut nous épargner la souillure d'un assassinat.

XVI.

Peuple et Roi.

Au moment où les équipages de la cour sillonnaient les rues avec vi-

voir, pour la 1^{re} partie, les numéros du 9 août au 2 septembre, et pour 2^e, les n. du 2 au 23 octobre.

tesse et se préparant à quitter Londres, le peuple, amenté par le prédicateur de Saint-Paul, rentra dans la ville, après avoir décroché le squelette de Cromwell des potences de Tyburn.

Toute cette foule s'avancait alors avec la lenteur d'un cortège et se dirigeait du côté de Westminster, afin de lui rendre le dépôt enlevé à ses caveaux funèbres.

Elle rencontra le roi fugitif au détour de cette même rue où William, le matin même, avait abordé Butler.

Le colonel d'un escadron de cavalerie qui précédait les équipages commanda d'abord une charge à ses soldats et réussit à faire une trouée dans cette forêt humaine. Après lui les voitures s'y aventurèrent; mais bientôt il leur devint impossible d'avancer un pas, et les rangs de la multitude se refermèrent sur elles, la retraite leur fut également interdite.

En vain les cavaliers menacèrent le peuple de leurs armes.

A la première manœuvre hostile, les sabres et les mousquets furent arrachés des mains des soldats: on éventa les chevaux, chaque cavalier vida les arçons, et la foule resserra son cercle autour de la voiture du Stuart.

L'ité d'un pareil obstacle à sa fuite, Charles dit au cocher:

— Fouette ces brailleurs! écrase les plus mûlins; les autres seront forcés de nous laisser le passage libre.

— Sire, ils massacrèrent l'escorte, dit le cocher tremblant.

— Qu'est-ce à dire, cria le roi, mettant la tête à la portière et gourdmandant la foule de la voix et du geste. Ne savez-vous pas à quel châtiement la révolte vous expose?... Au large, où je vous fais pendre tous.

Un immense éclat de rire accueillit ces paroles.

On a vu souvent un faible épaveul aboyer sur le passage d'un bouledogue et le poursuivre de sa colère impuissante. Ce jour-là, le bouledogue était le peuple. Charles jouait le rôle de l'épaveul.

Un homme à la taille gigantesque, aux bras nus et musculeux, s'approcha de la voiture du monarque avec une voix de tonnerre:

— Réponds-moi, Stuart; pourquoi déserter-tu Whitehall?

— Qu'on arrête cet insolent! cria le roi.

Des éclats de rire se firent entendre de nouveau. La foule se rapprocha davantage encore, et Charles vit se grouper autour de lui des milliers de visages sinistres, menaçants ou railleurs. Le personnage qui avait pris la parole continua sans s'émouvoir:

— Je te salue, au nom du peuple, de nous dire pourquoi tu veux quitter Londres.

— Qui es-tu? demanda Charles d'une voix mal assurée.

— Si tu savais mon nom, roi d'Angleterre, tu pourrais recommander ton âme à Dieu: car je te poignarderais pour l'empêcher de me livrer au bourreau. Qu'il te suffise de savoir que je suis simple ouvrier tanneur; mais j'ai le bras robuste et je déclare la guerre aux tyrans, comme tout brave Anglais doit le faire.

Le roi se rejeta dans le fond de sa voiture, pâle, craignant pour ses jours.

— Qu'il se montre! cria la foule: nous voulons le voir et lui parler.

— Vous allez être satisfaits, s'écria le tanneur.

A ces mots, il accrocha ses larges mains à la portière, appuya son pied sur les jantes d'une roue, et tira violemment à lui.

Un panneau tout entier chargé de dorures se détacha sous les efforts de l'hercule.

Vingt bras lui vinrent aussitôt en aide. Le dessus de la voiture fut enlevé, les armoiries se brisèrent, et quelques minutes suffirent pour transformer le lourd carrosse en calèche découverte.

On aperçut alors aux côtés du roi la duchesse de Sydney, dont le calme, au milieu de cet orage populaire, contrastait singulièrement avec la terreur empreinte sur le front du monarque.

Vis-à-vis de Charles et de la favorite se trouvaient le duc d'York et le jeune prince d'Orange.

Tous les deux avaient tiré l'épée, se préparant à mourir avant de laisser porter la main sur la personne royale.

— Mylords, dit le tanneur, il est inutile de mettre flamberge au vent. Nous n'attendrons pas à la vie de Sa Majesté. Seulement nous voulons lui donner une leçon profitable. Aujourd'hui le peuple est le maître, c'est au roi d'obéir.

Puis s'adressant à Charles:

— Ainsi donc, Stuart, ajouta-t-il, tu veux abandonner la capitale, parce que la peste te fait peur... Eh bien, tu resteras avec nous, tu partageras nos dangers.

— Oui, cria la foule, car il les a fait naître!

— Il a déterré les cadavres et jeté la corruption dans l'atmosphère.

— Maintenant il veut nous fuir...

— Après avoir causé nos malheurs.

— Non, non! qu'il reste!

— Tu entends!... On l'exprime notre volonté formelle; ce serait une folie de vouloir t'y soustraire, et je ne répondrais plus de ton existence.

Nous te reconduirons à Whitehall; mais d'abord il faut nous suivre autre part... Tu dois une amende honorable à la mémoire du Protecteur.

— Que dites-vous? s'écria Fiamma, se levant aussitôt toute rayonnante.

Le colosse ôta respectueusement son bonnet.

— Milady, nous demandons pardon du spectacle que nous sommes forcés d'offrir à vos regards. Vous êtes libre de fermer les yeux ou de les couvrir de votre éventail... Ainsi, vous autres, faites approcher le cercueil.

Eugène DE MIRECOURT.

(La suite d'un prochain numéro.)

1792 voulaient la paix. Ils ne pouvaient la vouloir, puisque la coalition nous déclarait la guerre. Aujourd'hui elle sympathise avec nos gouvernants..... et voilà pourquoi il faut désespérer désormais de notre avenir républicain ! Nos ennemis intérieurs n'ont pas quitté le pays cette fois ; ils sont restés parmi nous pour conspirer à leur gré, et leur conspiration a parfaitement réussi. Nous n'avons pas à craindre le retour d'une armée victorieuse, conduite par un chef ambitieux ; mais cette armée cherchera des lauriers chez nous ; mais l'ambitieux qui rêve l'empire, n'a point de gloire à donner à ses sujets futurs. Son nom, jeté dans la balance des souverains, l'emportera-t-il sur le moindre protocole des despotes roitelets, et s'il a osé à lancer quelque décret généreux, ne lui arrachera-t-on pas la plume aussitôt, comme à un enfant qui barbouille sur une feuille de papier blanc !

Ne voit-il pas, d'ailleurs, que son avènement ne sera considéré que comme l'accomplissement d'un fatalisme historique ? Notre Assemblée nationale représente à la fois la Constituante, la Législative, la Conventionnelle ; nos gouvernements provisoires ont remplacé le triumvirat, le directoire, les consuls, et l'empereur-neveu figurera l'empire ?

Mais comme cette dernière forme ne s'est soutenue pendant dix ans qu'à force de génie et de gloire..... on procédera de suite à l'instauration d'un autre Louis.... le Désiré !

Et tout cela, cependant, pour n'avoir pas voulu la guerre, qui brisait les alliances monarchiques au dehors, et qui resserrait les liens de la fraternité républicaine au dedans ; qui déplaçait de droit les masses de fonctionnaires orléanistes et royaux, qui sont les centres de la véritable coalition.

Alors rien n'eût entravé la marche du progrès, la voie des améliorations : tout eût paru facile, simple, grand et beau. Et l'opposition, incorrigible pour elle-même, n'aurait pas trouvé mauvais de voir à ses fils des sentiments libéraux.

Loin de là, les autocrates ayant resserré les liens qui les unissent, augmenteront le nombre de leurs soudards et domineront par la force brutale ; leurs professeurs *ad hoc* répandront à pleines mains l'obscurantisme, l'esprit de servitude et la corruption. Le peuple continuera à croupir dans sa misère, sans avoir un lit d'hôpital pour rendre le dernier soupir. Et le gamin en guenilles, illettré, abruti, continuera de chanter le chœur des Girondins : *Mourir pour la patrie!*.... de manière à soulever le cœur.

Voilà la situation !

La rue de Poitiers.

(Suite.)

Quel est ce grand monsieur, dont les cheveux ombragent les épaules ? Hein ! il a une bosse au front. — Regarde comme il agite ses grands bras. Il veut parler. — Silence ! — Je le reconnais, je l'ai vu au balcon de l'Hôtel-de-Ville, où il a parlé pendant deux heures. Il a dit au peuple en février que l'heure de son bonheur était sonnée, qu'on allait arranger ses affaires. Sais-tu son nom ? — Je l'ai oublié. C'est celui qui a sauvé la République par l'impôt des 45 centimes. — Le citoyen Marie ? — Non. Le citoyen Marie n'a sauvé la République que par l'établissement des ateliers nationaux. C'étaient les deux plus fortes têtes du gouvernement provisoire, les deux qui avaient le plus d'imagination et de générosité. L'un était *chevaleresque*, l'autre confiant envers le capital. Mais ça leur a passé. — Ils s'en sont repentis ? — Ils ont fait des excuses à la réunion poitevine ; mais celle-ci est boudeuse, et trouvant que les deux font la paire, elle a mis les 45 centimes de côté, et attend pour en finir avec les ateliers nationaux et le renvoyer sur un banc de simple représentant que la nouvelle loi sur la presse soit votée.

Ce petit dialogue qui n'était que le prélude d'une question plus grave prouva à mon ami qui venait de quitter l'orateur poitevin, qu'il était à l'Institut, non pas dans la salle où on débattait, mais dans un de ses couloirs, auprès de deux citoyens en blouse qui regardaient et écoutaient au travers d'une porte, depuis dix minutes.

Comment étaient-ils là ? Le suisse peut-être l'ignore. Mais voici ce qu'ils virent, ce qu'ils entendirent.

Un orateur de la réunion. Ci-toy-ens re-pré-sen-tants, une grave question nous préoccupe : celle de la présidence de la République. Des esprits aussi sérieux, aussi profonds que les nôtres, des hommes dont le savoir pratique, dont l'habileté parlementaire sont reconnus et appréciés par tous les gens d'esprit et de mérite, ne peuvent pas, ne doivent pas laisser leurs électeurs faire un choix déplorable. Nous avons la haute mission de diriger le pays, par conséquent celle de recommander à nos électeurs tel ou tel candidat de notre choix à la présidence. Il s'en présente huit, tous hommes de mérite, de talents, de dévouement, d'avenir, plus ou moins reconnus, plus ou moins contestés, cela dépend de la classe à laquelle on s'adresse.

Un orateur. Il n'y a plus de classes !
Un chevelu de la plaine. En droit, c'est vrai, mon cher ; mais en fait !

Un gros rougeot. Allons donc ! est-ce que vous regardez ce bonnetier qui vous a donné sa voix, comme votre égal ? C'est bon à l'Assemblée. On peut flatter là, ça se peut, mais ici.

Un chauve. J'estime infiniment les bonnetiers.

Le gros rougeot. Point de mauvaises plaisanteries. Souvenez-vous de ce que nous disions aux républicains rouges, quand ils demandaient à augmenter les petits traitements et à diminuer les gros des employés à l'intérieur, quand ils sont surtout le résultat du cumul.

Le chauve. Oui, je sais qu'ils ont eu l'impudence de reprocher à quelques-uns des nôtres d'avoir eu jusqu'à six places.

Le gros rougeot. Quoi ! — les bonnetiers, les chapeliers, les traiteurs, les marchands, tous les boutiquiers enfin, que Napoléon méprisait ; braves gens du reste, mais bons, bons, plus que bons, gagnaient dix mille francs par année à débiter du papier, du drap, du vin ou du jambon ? Et nous, les savants politiques, nous, les flambeaux de l'humanité, nous ne gagnerions pas plus qu'eux ? Allons, messieurs les socialistes, vous êtes fous ! — Ils ont eu beau nous affirmer qu'il fallait dépenser plus de génie et de travail pour réussir dans le commerce, qu'il ne nous fallait, à nous, de talent et d'esprit pour continuer notre œuvre politique, ils ont eu beau nous dire que si les négociants étaient assez heureux pour gagner dix mille francs dans une

année, l'année suivante ils les perdaient souvent ; que tout compte fait, après quarante ans de lutte et de travail, bon an, mal an, les gens établis n'étaient pas riches (ce qui leur prouvait que la société était mal organisée et qu'il fallait se hâter d'y porter remède), nous n'avons voulu que cela, c'est vrai ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que tous les gens établis nous ont donné raison.

Plusieurs membres. Parbleu, je le crois bien, nous leur avons prouvé par A plus B, que plus on rétribuait les fonctionnaires, mieux le commerce allait. C'était les prendre par leur faible.

Le chauve, riant. C'est plus riche les fonctionnaires devenaient, qu'il fallait dire.

Le membre le plus sérieux de la réunion. Messieurs, nous nous écarterons de la question. Je demande qu'on examine la chance des candidats et que notre choix soit irrévocablement fixé.

Un indiscret. Il l'est déjà !

Tous. Silence ! — Alors pourquoi nous faire examiner les candidats. — Silence aux interrupteurs. — C'est pour faire les choses plus convenablement.

Le président. Je rappelle à l'ordre le citoyen qui interrompt.

Tous. Commençons l'examen. — Le premier, c'est le citoyen Thiers ; il est recommandé par la rue de Poitiers, porté par les fins politiques de la bourgeoisie et appuyé par les henriquinquistes. — Les henriquinquistes ! Y pensez-vous ? lui qui a fait enfermer la duchesse de Berry à Blaye, où son ami Bugeaud en prenait soin ; lui, qui aurait pu, ne fut-ce que par égard pour la pudeur, cacher à la France que Henri V allait avoir un frère du côté gauche. Messieurs, il a joué un rôle que nous désavouons. Passons au deuxième.

Le général Bugeaud a les trembleurs, ils ne sont pas nombreux. — Au troisième, M. de Genoude a les voix des abonnés à sa Gazette et les prêtres radicaux. — A un autre, M. Molé n'a que les messieurs de Bordeaux qui rêvent un Monk pour la France, mais ils sont de la Gascogne : passons.

Louis-Napoléon ! voilà, messieurs, le plus redoutable.

Quelques membres. Pour que nos voix ne soient pas perdues, il faut l'accepter.

L'orateur. Que ma main sèche plutôt que de dire un seul mot en sa faveur.

Un membre. Alors il nous faut le combattre.

Tous ses partisans ne savent pas lire, comment leur ferons-nous comprendre que le neveu n'est point l'oncle.

On sait que parmi les hommes qui se disent politiques, il en est un grand nombre dont toute l'opinion consiste à se ranger du côté de celui qui triomphe ou qui a chance de triompher. La République a laissé à l'écart beaucoup de gens qui avaient fait leurs preuves pour placer des intrigants dont le dévouement subit du lendemain n'était guère pressenti la veille. Aujourd'hui, la République porte les peines de sa faute. Le gouvernement avait feint de croire que la plupart des préfets qu'il avait choisis seraient dévoués aux principes que l'on croyait avoir triomphés le 24 février. Mais voici que Louis Napoléon, dont on connaît les prétentions au trône, se présentant provisoirement pour la présidence de la République, la plupart des préfets mettent leur dévouement à son service, afin, sans doute, d'avoir un pied dans les deux camps. On en cite plusieurs qui ont écrit, fait écrire ou parler dans ce sens à Louis Napoléon. On cite, entr'autres, le maire d'une ville importante de la Lozère qui se serait fait présenter au héros de Strasbourg, pour l'assurer de tout son dévouement.

Reste à savoir comment le général Cavaignac prendra toutes ses offres à l'encontre de sa candidature. En attendant, on peut voir que la politique du juste-milieu n'a fourni par le passé d'autre conséquence que d'éloigner tout le monde de soi.

J'ai une idée. — Tous : Écoutez, écoutez. Les citoyens qui ont perdu la qualité de français peuvent être représentés, mais ne peuvent être président. Louis Bonaparte a été Suisse, les votes qu'on lui donnera seront nuls. — C'est juste, c'est l'article 44 de la Constitution. — Bravo, bravo ! Passons au suivant. Le citoyen Ledru-Rolin, tous les républicains moins modérés que nous le portent, nous ne pouvons le patroner. Du reste, au gouvernement provisoire, il était pour les mêmes révolutionnaires, il voulait que nous intervenions en Italie au premier cri d'appel de ce peuple. Il voulait le crédit foncier, s'opposer à l'impôt des 45 centimes, et n'a pas vu parmi nous le nouveau Cambon de la République. Il n'est pas notre fait, passons.

Le général Cavaignac ! Jugez par ce qui est de ce que vous aurez, trouvez-vous bien le présent ?

Tous. On méconnaît nos services. Le pays alors sera donc livré à Bonaparte ?

Il en est un autre et c'est le bon. C'est le nôtre : Il adore la propriété, la famille, la patrie, la gloire, la musique, le peuple, il adore tout ce que les autres ne font que respecter et aimer.

Tous : Son nom, son nom ? Le citoyen Lamartine !

Tous : Vive Lamartine !
Mon ami se mit à rire d'un air d'incrédulité et se dirigea du côté du Palais National. (La suite au prochain numéro.)

Nouvelles importantes d'Autriche.

Nous empruntons à la correspondance du *National* l'historique de la conduite héroïque de Vienne dans les combats des 26, 27 et 28 octobre.

VIENNE, 27 octobre. — Deux heures après-midi. — Hier, dès six heures du matin, la canonnade a commencé au nord et à l'ouest de la ville, depuis Brigittenau jusqu'au cimetière de Lerchenfeld. A cette attaque de l'armée, le peuple a répondu avec un rare courage. Les boulets se croisaient dans toutes les directions, et on était loin de s'attendre à une défense si énergique. Après un combat de douze heures, la ligne extérieure du faubourg de Leopoldstadt, c'est-à-dire le Prater, l'Augarten et Brigittenau ont été occupés par l'armée, mais le faubourg, hérissé de barricades, et courageusement défendu par la garde nationale et les ouvriers, n'a pas été enlevé.

A l'ouest, c'est-à-dire depuis la barrière de Keusdorf jusqu'à celle de Mariahilfer, l'armée est maîtresse de la ligne extérieure, mais les faubourgs n'ont pas cédé une seule maison.

Cette défense est vraiment incroyable. A l'attaque du cimetière de Lerchenfeld, qu'occupait le peuple, l'armée a fait des pertes énormes. Il a été un moment question d'abandonner cette position, tant elle coûtait cher aux assaillants, mais on a craint l'effet moral qui en résulterait pour la troupe ; on a donc persisté, et cette victoire a été chèrement payée.

Le Colisée, palais du prince Liechtenstein, qui gênait la défense de la ville, a été réduit en cendres. Un vaste moulin, dans lequel se trouvait un dépôt de blés et de farine, a été, pendant six heures d'un combat des plus violents, défendu par 200 étudiants, contre 600 hommes de troupe ou du canon. A la fin, voyant que toute défense est impossible, ils ont

opéré leur retraite sur les faubourgs, emportant avec eux toute la farine et le blé contenus dans ce dépôt. L'armée s'en est aussitôt emparée et l'a réduit en cendres.

En résumé, ni la ville, ni les faubourgs ne se trouvent, jusqu'à présent, avoir cédé un seul pouce de terrain. Une députation s'est rendue hier chez Windischgrätz, demandant des propositions plus humaines que celles contenues dans la proclamation du 23. Cette députation avait à sa tête M. de Pillersdorf. Windischgrätz a été inflexible. — Eh bien ! lui a dit M. de Pillersdorf, que tout le sang qui sera versé retombe sur votre tête. — J'accepte la responsabilité de tous mes actes, a répondu le général, M. Krauss est venu à son tour. Même refus : même réponse.

Dans ces circonstances, que fera la ville ? Je ne saurais vous le dire ; mais, si j'en juge par le courage déployé hier et avant hier par le peuple, si j'analyse exactement les sentiments qui existent au sein de cette population, il y a tout lieu de croire que, réduit au désespoir, ce peuple se décidera à quelque moyen violent qui anéantira d'un seul coup la forme de gouvernement actuel de la monarchie en Autriche.

Le canon ne se fait plus entendre. Quelques coups de feu de temps en temps indiquent seulement que les deux partis sont en présence. Peut-être des arrangements auront-ils lieu aujourd'hui, quoique avec l'entêtement de la camarilla il soit téméraire d'y compter. Mais, si des paroles de conciliation n'ont pas accès au quartier de Windisch-Grätz, si l'entêtement de la monarchie persiste, alors, soyez-en sûr, la lutte n'est pas près de finir, et nous assisterons encore à de terribles combats.

P. S. Cette lettre ne peut pas partir aujourd'hui. A demain donc, si toutefois il m'est possible de vous l'adresser par une voie sûre.

8 heures du soir. — Les démarches pacifiques d'hier ont complètement échoué. Une nouvelle proclamation de Windisch-Grätz a paru ce soir. La dureté de la forme ne le cède qu'à la violence du fond. Dans cette proclamation, il déclare entre autres choses :

1° Que quiconque tombera en son pouvoir sera immédiatement passé au fil de l'épée ;

2° Que tout propriétaire ou habitant d'une maison de laquelle partira un seul coup de fusil, en sera responsable sur sa tête, et que la maison sera brûlée.

En présence d'une telle déclaration, il ne reste au vaillant peuple de Vienne, qu'un seul parti à prendre, se défendre à outrance, et faire, à la dernière extrémité, sauter le palais impérial et s'ensevelir sous les ruines. C'est ce qui aura certainement lieu, si quelque incident heureux ne vient pas mettre fin à cette guerre d'extermination.

La tête du général Bem, celles du docteur Schutte et de M. Pulszky, ministre des affaires étrangères hongroises, sont demandées par Windischgrätz ; à cette demande, le docteur Selente a répondu en offrant 2,000 ducats à qui lui apportera la tête du général.

Des deux côtés, on a proclamé la loi martiale, et de même que Windischgrätz a décrété la peine de mort contre quiconque prendra les armes pour défendre la liberté, de même aussi le général du peuple a déclaré traître à la patrie et passible des derniers châtiments quiconque refuserait de défendre la ville.

Du reste, cette mesure est tout-à-fait inutile en présence de ces proclamations, qui ont exaspéré la population tout entière et opéré l'union de toutes les nuances de partis pour combattre l'ennemi commun, cet agent misérable du despotisme de la cour.

L'esprit de la ville continue à être excellent. La plus grande confiance existe dans les esprits sur la possibilité de résister jusqu'au bout aux efforts des assiégeants, qui sont profondément inquiets du résultat probable de cette lutte. Le combat du 26 les a frappés de stupeur. Ils étaient loin de s'attendre à une défense si énergique et si habilement combinée. J'attends un nouveau combat pour demain, et je tremble qu'exaspéré par la résistance qu'il éprouve, Windischgrätz ne se décide à incendier la ville. Une victoire achetée à ce prix serait pire qu'une défaite. Ce serait le jugement de mort de la maison d'Habsbourg.

En attendant, la population viennoise, fidèle à sa gaité proverbiale, fait exécuter à l'orchestre de Strauss, au camp du Belvédère, la *Marseillaise* française, dont la traduction, modifiée et adaptée à la situation présente, est chantée par toutes les bouches. Le 25, un bataillon entier a passé au peuple, en compagnie de hulans et de cheval-légers. La musique de l'Université est allée à sa rencontre, et lui a fait faire une entrée en ville aux acclamations de la population tout entière.

L'empereur a fait signifier à la diète qu'elle eût à abandonner Vienne et à venir tenir ses séances à Krems. La diète a déclaré qu'elle ne pouvait obtempérer à la demande de l'empereur, que le siège de ses débats était Vienne, et qu'il n'était au pouvoir de personne de changer sa résidence.

VIENNE, 28 octobre.

L'attaque a recommencé aujourd'hui avec un acharnement nouveau. Dès huit heures du matin, le feu a été engagé sur quatre points différents. Le faubourg de Leopoldstadt, Lerchenfeld, le Belvédère et la barrière de Saint-Maxer. Le bruit de la canonnade et les feux de peloton se succèdent avec une rapidité effrayante. Au loin s'élève une espèce de fumée qui obscurcit l'air, tout en précisant les points où se livre cette terrible bataille. J'apprends à l'instant (10 heures) qu'on vient de lancer dans la ville des grenades et des fusées à la congrève, et qu'on réserve les obus pour ce soir. Misérable monarchie ! plus misérables encore les vils instruments qui la servent ! Je suis allé m'assurer par moi-même de l'exactitude du tir, et j'ai le bonheur de vous annoncer que l'artillerie de Windischgrätz fait plus de bruit que de mal. Du côté du peuple, au contraire, les pièces pointées par de vieux canonniers, font dans les rangs ennemis un ravage épouvantable. La population entière des environs de Vienne s'est donné rendez-vous sur les montagnes qui dominent la ville, et assiste silencieuse et triste à l'anéantissement de la capitale de l'Autriche. L'énergie et le courage sublime des assiégés ne s'est pas démentit un seul instant, et au moment où je trace ces lignes, les pièces de 24 qu'ils tiennent en leur pouvoir et qui vomissent la mort dans les rangs des assaillants, me donnent l'assurance qu'à moins qu'on ne l'incendie, la ville est imprenable.

De temps en temps, le bruit lointain du canon se fait entendre dans la direction que doit occuper l'armée hongroise. Si cette diversion a lieu, la victoire du peuple est assurée.

Il est six heures et demie du soir. Le combat dure toujours. L'armée hongroise n'a pas paru. Mais le peuple a été sublime, sublime de courage et d'énergie. Il a lutté tout un jour contre 80,000 hommes de troupes régulières, l'attaquant de toutes parts, et, dans ce combat terrible, il a maintenu intactes les lignes entières à sa défense.

Aujourd'hui comme avant-hier, l'armée n'a pu pénétrer dans un seul faubourg. La ceinture de fer qui entoure la ville s'est resserrée un peu plus vers Leopoldstadt ; mais quand aux faubourgs proprement dits, ils sont encore au pouvoir du peuple.

Huit heures du soir. — Mes appréhensions se sont malheureusement réalisées. Le misérable Windischgrätz, ne pouvant s'emparer de la ville : s'est décidé à y mettre le feu, et d'immenses feux rouges, qui s'élèvent à l'horizon, permettent parfaitement de distinguer les divers points des faubourgs qu'il a livrés aux flammes.

Attendez-vous à quelque acte de désespoir de la part des assiégés, et puisiez un pareil crime ne point rester impuni.

P. S. VIENNE le 28, huit heures du soir. — Comme je vous l'annonçais plus haut, le feu est dans les faubourgs sur six points différents.

— On lit dans la *Nouvelle Gazette du Rhin*, sous la rubrique de Berlin, 30 octobre :

MM. Scum et Silberstein, de Vienne, membres du congrès démocratique, viennent d'être arrêtés en vertu d'un mandat de justice.

La police voulait aussi arrêter Braklow de Schleswig-Holstein, mais il s'est enfui. Les mandats disaient que ces messieurs étaient prévenus d'avoir, dans l'assemblée d'hier, cherché à inspirer le mépris et la défiance envers le pouvoir central de Francfort.

— On écrit de Vienne, 28 octobre.

Le débarras du chemin de fer de Glocknitz a été vivement défendu, mais les troupes en ont pris possession dans la journée du 28, ainsi que de toutes les barrières extérieures du côté sud et est, ainsi que du faubourg

de Wieden, qui est un des centres de résistance de l'insurrection. Dans la Landstrasse et le Lerchenfeld, les dames avaient offert des bouquets aux soldats. Beaucoup de gardes nationaux ont jeté leurs armes dans le canal. Les ouvriers se sont bien battus. On ne voyait plus d'étudiants.

Dans la nuit du 29, on n'entendait qu'une fusillade isolée. Pendant cette nuit (du 28 au 29), les troupes impériales se sont emparées du belvédère du jardin de Schwartzberg, ainsi que de la Jagerzeile et du faubourg de la Leopoldstadt, en sorte que les habitants n'avaient plus que la ville intérieure du côté du sud et de l'est. Dans les faubourgs, les officiers ont déclaré que le prince les avait fait occuper afin de pouvoir les ménager dans le cas du bombardement devenant nécessaire et pour donner un asile, en cas de combat, aux bourgeois de la ville intérieure qui ne voudraient pas y prendre part. Dans la matinée du 29, on avait envoyé trois parlementaires au général Windischgrätz. On n'en connaissait pas encore les résultats. On disait que le général Brem et les étudiants avaient déclaré qu'ils se battraient jusqu'au dernier homme. Les Hongrois se sont retirés jusqu'à Bruck, bien qu'une grande colonne de fumée, s'élevant de la ville, leur eût annoncé que l'on avait besoin d'eux.

OLMUTZ, 28 octobre. — La députation de la diète a été admise auprès de l'empereur, elle a protesté contre la prorogation de la diète, mais elle n'a pas réussi. Quant à la translation de la diète à Kromsierz, on a promis d'examiner l'affaire : le ministre Krauss est resté ici. Nous apprenons à l'instant que M. Krauss se rendra cet après-midi à Vienne. Vingt charriots de munitions venant de Prague, ont passé ici, se rendant à Vienne. On nous assure que dans la Silésie, près de Luckmantel, la landsturm s'est levée en faveur des Vionnois.

HONGRIE, PESTH, 22 octobre. — Le comité de défense dirigé avec beaucoup de force et d'énergie l'organisation militaire. L'armée de la Leitha s'est retirée derrière la Leitha et a rompu le pont. Elle attend des renforts que lui amène Kossuth qui est près de Comom avec 7,000 hommes, ainsi que l'organisation complète de la garde mobile de Vienne. Le général Simowich se rend par Bieklitz à Vienne, pour se joindre à Windischgrätz. On a reçu de mauvaises nouvelles de Teuerwar et de la Hongrie méridionale.

—Le Courrier du Bas-Rhin du 4 novembre donne les nouvelles suivantes :

La ville de Vienne a capitulé le 29 octobre. Le fait lui-même ne saurait être mis en doute; la nouvelle nous en arrive à la fois d'une manière trop précise par Augbourg, par Leipzig, par Francfort et par Berlin.

Voici en quels termes cet événement est annoncé de différents côtés : « LINZ, 30 octobre. — Un courrier a apporté, il y a une heure, la nouvelle que le 29 Vienne s'est rendue au prince Windisch-Grätz, à la suite d'un combat qui a duré neuf heures. » (Journal du soir d'Augsbourg)

« LINZ, 30 octobre. — Une estafette vient d'arriver chez le commandant militaire. Vienne s'est rendue à discrétion. Il a fallu emporter les faubourgs, pas à pas, par un combat qui s'est prolongé durant neuf heures avec acharnement. » (Gazette universelle d'Augsbourg.)

« DRESDE, 30 octobre. — La dépêche télégraphique suivante doit être arrivée de Breslau : « Windisch-Grätz est entré dans Vienne. » (Gazette de Leipzig.)

BERLIN, 30 octobre. — La dépêche télégraphique suivante est adressée par l'ambassadeur de Prusse au ministre des affaires étrangères à Berlin : « Hitzing (près Vienne), 29 octobre, à 11 heures après midi.

« Cette nuit presque tous les faubourgs ont été enlevés d'assaut par les troupes impériales. La conouade et la fusillade ont cessé. La ville capitule. » (Gazette universelle allemande.)

Le combat qui a précédé cette solution doit avoir été terrible, s'il faut en juger d'après le peu de détails que nous en connaissons jusqu'ici. Nous aimons parler les correspondances des journaux allemands :

« Hitzing près Vienne, 28 octobre, une heure après-midi. — Avant-hier je vous ai annoncé le commencement de l'attaque de Vienne par l'armée de Windisch-Grätz ; hier les assiégés ont envoyé des députations au quartier-général à Hietendorf, pour demander un armistice. Mais comme le feld-maréchal acquit la conviction que ce n'était-là qu'une tactique pour gagner du temps, il résolut de terminer l'affaire d'un seul coup, de bombarder Vienne de tous côtés, et de prendre les faubourgs et la ville elle-même d'assaut. Voilà où on en est en ce moment. Depuis ce matin, à neuf heures, il tombe de toutes les hauteurs sur Vienne une pluie d'obus, de bombes et de grenades. Les assiégés se défendent comme des lions : ils ont ce courage du désespoir que donne la certitude qu'il faut vaincre ou périr.

« En ce moment, à une heure de l'après-midi, les positions principales autour de Vienne sont entre les mains de l'armée impériale. Elle avance et gagne du terrain. Ce soir tout pourra être terminé.

« Les ambassadeurs de Russie, de France, d'Angleterre et de Prusse font partir d'heure en heure des estafettes pour tenir leurs gouvernements respectifs au courant des événements. » (Nouvelle Gazette de Munich.)

Ainsi, il résulterait de cette dernière lettre, que Windischgrätz n'a pas même attendu le retour de la dernière députation envoyée par la diète à Olmutz, auprès de l'empereur, et à laquelle s'était joint le ministre Krauss lui-même. Du reste, cette députation n'avait aucune réponse favorable à attendre. Une lettre d'Olmutz du 26, dit que son arrivée dans cette ville n'a causé qu'une grande stupefaction : une lettre de Florisdorf, le 27, annonce qu'elle n'avait rien obtenu. Le parti décisif était pris par la cour et par les instruments du despotisme autrichien. Vienne était un des deux foyers de la révolution allemande ; il fallait réduire Vienne par la force, enterrer la liberté sous les ruines fumantes de la ville plutôt que de reconnaître son triomphe.

Vienne est tombée. Maintenant ce sera le tour de Berlin.

AGITATION A BERLIN.

La population s'est émue de la nouvelle des dangers de Vienne. La journée du 31 octobre a été pour la capitale de la Prusse une journée d'agitation. On a voulu obtenir de l'Assemblée nationale prussienne une démonstration favorable à la population de Vienne. Les portes de la salle ont été littéralement assiégées par le peuple, pendant que les représentants délibéraient sur la question de savoir si le gouvernement prussien devait faire de la cause de Vienne la sienne propre. On ne laissait pas sortir les représentants, on les accueillait par de terribles menaces. Le drapeau rouge flottait à la hauteur des torches. La garde bourgeoise assistait silencieuse à ce spectacle, tandis qu'aux environs de la ville une armée de 70,000 hommes n'attendait que le signal d'un autre Windischgrätz. Nous ne connaissons encore qu'imparfaitement ces scènes grosses de révolutions. Les événements de Berlin paraissent avoir été amenés par le congrès démocratique. Le professeur Bayrhaffer, de Murbautz, avait ouvert la séance du 30, en saluant le noble peuple de Berlin, qu'il regardait comme assez courageux pour relever de nouveau des barricades.

Le citoyen Silberstein, membre de la fameuse légion académique, a rappelé les combats des Vionnois et excité au combat des barricades les démocrates de Berlin qui ne souffriront pas que leurs frères soient égorgés.

Le citoyen Brauswiller de Königsberg : On se bat à Vienne parce que la révolution n'est pas terminée en Europe. Tant qu'il y aura des trônes, la révolution durera, et tant que le trône autrichien se maintiendra, l'empereur conduira les citoyens à la boucherie. Les provinces avaient confiance dans Berlin et attendaient la République. Les provinces sont animées pour la République et espèrent que les Berlinoises feront leur devoir.

Dans la séance du lendemain 31, la nouvelle des arrestations de Seim et de Silberstein, excita la plus vive indignation. Une députation envoyée chez le procureur-général, apporta la réponse que l'arrestation avait été ordonnée à la suite de dénonciations d'hommes de police. Le congrès a envoyé une seconde députation pour demander la mise en liberté immédiate des deux membres arrêtés.

PROGRÈS DU MOUVEMENT INSURRECTIONNEL EN ESPAGNE.

MADRID, 28 octobre. — L'Espagne voit surgir de toutes parts des corps de partisans armés, qu'on dirait sortir de dessous terre. Pour preuve de ce que nous avançons, il n'y a qu'à lire les journaux officiels de Madrid, payés par le ministère, qui parlent tous les jours de soumissions de chefs de partis dont ils n'ont jamais annoncé le soulèvement, quand ils ne l'ont pas nié avec impudence.

Un détachement du régiment de Grenade qui escortait un convoi d'argent et d'effets militaires qui allait de Tolède à Ciudad-Réal, a été surpris par le chef carliste Peco, qui s'est emparé du convoi, et a mis les soldats en liberté après les avoir désarmés.

Le lieutenant-colonel Gros, qui s'est distingué déjà sous Cabrera, vient de faire un soulèvement carliste dans la province de Murcie. Il est entré à Caudete, ville de 1,500 habitants.

Un corps progressiste assez nombreux, qui avait 40 cavaliers, est entré à Carcagente, ville riche de la province de Valence. Après s'être emparé de 15 chevaux et de 3,000 piastres, qui se trouvaient dans les caisses du gouvernement, il s'est dirigé vers les montagnes.

VITORIA, 29 octobre. — Je m'empresse de vous faire passer une instruction de la reine d'Espagne, adressée aux capitaines-généraux de la frontière française, pour leur servir dans le cas d'une invasion des émigrés. Quoique cette pièce soit secrète, j'ai pu me la procurer. C'est un des documents qui caractérisent en relief, au milieu des autres de même espèce, le règne sanglant d'Isabelle II. L'encre qui me sert pour vous la transmettre me paraît rouge, tant je suis frappé d'horreur.

Voici cette instruction :

Le ministre de la guerre aux capitaines-généraux des provinces de Navarre, de Vasconie et d'Aragon.

ORDRE ROYAL.

« S. M. la reine ayant reçu avis certain que plusieurs émigrés carlistes ou progressistes se disposent à envahir le sol espagnol à main armée, le conseil des ministres consulté, S. M. a daigné approuver les mesures suivantes :

« Art. 1^{er}. Aussitôt qu'un parti carliste ou progressiste se présentera à main armée dans l'une des trois provinces ci-dessus, elle sera déclarée en état de siège.

« Art. 2. L'autorité sera réunie dans les mains du capitaine-général. Tout individu pris les armes à la main, sera jugé et condamné à mort par une commission militaire composée de cinq capitaines présidés par le capitaine-général.

« Art. 3. Seront passibles de la même peine ceux qui se seront joints aux insurgés ; on s'assurera seulement de l'identité de leurs personnes, en prenant des renseignements auprès des alcaldes du lieu de leur naissance.

« Art. 4. Si quelqu'un de ceux qui ont envahi le territoire se repentait de son crime, et recourait à la clémence de S. M., cette circonstance lui éviterait la mort ; il serait envoyé pour dix ans dans les corps de troupes qui servent outre-mer.

« Les instructions qui précèdent ne seront rendues publiques qu'autant que les émigrés se présenteront en armes dans l'une des trois provinces susmentionnées.

« Par ordre royal :

« Madrid, 20 octobre 1848.

Le ministre de la guerre,
F. de PAULA FIGUERAS.

Quelques observations.

Sur l'art. 1^{er} : S'ils doivent être jugés et condamnés à mort, le mot jugés devient inutile.

Sur l'art. 3 : Il me semble qu'on fait beau jeu aux alcaldes, qui auront une excellente occasion pour se débarrasser de leurs ennemis.

Sur la non-publicité des instructions : Pourquoi ne pas prévenir les populations et les émigrés eux-mêmes du sort qui les attend ? Pourquoi attendre qu'ils aient franchi le pas ? Pourquoi ? Parce qu'on aura ainsi du sang, et du sang, toujours du sang, dont le gouvernement espagnol est insatiable.

— On vient d'organiser dans la province de Giroune une division composée de deux brigades de quatre bataillons chacune. Elle est entrée le 21 à Campredon, où les troupes de la reine ont été obligées de se réfugier dans le fort, après avoir fait une vive résistance.

Malgré un ferra vil et soutenu des satellites de Narvaez, les colonels Atmelier et Barrera se sont emparés de la ville au cri de vive la liberté ! et, après avoir pris des vivres et des munitions, il se retirèrent pour ne pas être pris entre deux feux, car des forces considérables étaient en marche pour défendre cette dernière ville.

— On lit dans l'Heraldo, journal qui reçoit les inspirations de Narvaez, les lignes suivantes, qui sont toutes d'actualité pour notre frontière :

« D'après ce qu'on nous écrit de Figuières, M. Labrière, commissaire du gouvernement français pour veiller à l'exécution de ses ordres sur la frontière espagnole, venait de visiter cette ville, où il a été accueilli et fêté par son autorité avec toute la distinction qu'il mérite. Le chef civil de Figuières se disposait à rendre à M. Labrière sa visite dans la ville française de Ceret.

« Ces relations d'amitié entre les autorités de deux pays sont pleines de satisfactions pour nous, qui voyons là une continuation de cette cordiale entente à laquelle les deux nations sont habituées, et qui est dans les convenances de toutes deux.

« M. Labrière devait partir sous peu pour Bayonne, où il ordonnera, comme dans le reste de la frontière, que tous les émigrés politiques soient internés. Cette mesure s'exécute déjà avec énergie, car le gouvernement français nous donne chaque jour des preuves de son bon vouloir.

BOURSE DE PARIS DU 4 NOVEMBRE.

La bourse a été plus mauvaise encore que celle d'hier. L'agitation était extrême parmi les spéculateurs, et la rente a fléchi rapidement et presque sans aucune réaction. Il n'y avait cependant aucun bruit de nature à expliquer ce mouvement rétrograde. Il y avait surtout des offres considérables sur le 3 p. 0/0, c'était ce fonds qui entraînait constamment les autres valeurs. Cependant, comme le découvert paraît être énorme, et qu'il y a eu ce moment de forts bénéfices à réaliser, on espère que la reprise ne se fera pas longtemps attendre.

La nouvelle officielle de la prise de Vienne n'a produit aucun effet sur la rente.

La rente 3 0/0, qui avait fermé hier à 45 25, a ouvert à 45 ; elle a varié de 43 à 42 20 ; elle reste à 42 30.

La rente 5 0/0, qui était hier à 67 35, a ouvert à 67 35 ; elle a varié de 67 35 à 66 45 ; elle reste à 66 75.

L'emprunt de 1848 a varié de 67 20 à 66 75, et il reste à 66 90.

Les actions de la banque de France ont fléchi de 1435 à 1395, et elles restent à 1400.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, 4 novembre 1848.

Divers bruits circulaient aujourd'hui dans la salle des Pas-Perdus à l'Assemblée nationale sur la situation de Vienne. On

assurait que les faubourgs étaient pris, il est vrai, par les troupes impériales, mais que la ville ne s'était pas encore rendue. A la date du 29, disait-on, l'avant-garde hongroise avait attaqué les derrières de l'armée assiégeante ; il y avait eu plusieurs engagements dont on ne connaît pas encore le résultat.

—Le citoyen ministre des travaux publics, a reçu hier matin, 3 novembre, les membres de la Chambre syndicale des associations d'ouvriers en bâtiments. La chambre syndicale venait réclamer la révision du règlement contradictoire du 18 avril dernier, qui devait régler le mode suivant lequel les associations seraient admises à soumissionner les travaux publics. Jusqu'à ce jour les associations ont été repoussées des adjudications, et aucune concession de travaux ne leur a été accordée malgré le décret rendu en leur faveur par l'Assemblée nationale, le 15 juillet dernier. Le citoyen ministre a chargé le citoyen Baude, conseiller d'Etat, de la révision du règlement du 18 août. Les délégués de la Chambre syndicale doivent se rendre chez lui, dimanche, 5 courant.

Nous informerons nos lecteurs du résultat de cette entrevue, et nous engageons les associations d'ouvriers en bâtiment de la province, à se mettre en rapport avec la Chambre syndicale de Paris, afin de marcher avec ensemble, et d'arriver à une réalisation sérieuse du décret du 15 juillet 1848.

Toute communication ou demande de renseignements doit être adressée franco à M. Gaud. Bovy, président de la Chambre syndicale des associations d'ouvriers en bâtiments, 19, rue Notre-Dame-de-Reconvrance, à Paris.

—On prête au chef du pouvoir exécutif une idée assez bizarre et qui pourrait donner lieu à d'étranges complications. D'après des bruits de couloirs fort accrédités et dont un journal royaliste est allé jusqu'à se faire l'écho, le général Cavaignac aurait eu une conférence avec le président et les vices-présidents de l'Assemblée nationale, dans l'objet de régler les travaux jusqu'au moment de l'élection du président de la République.

A cela, rien à répondre si l'on n'a d'autre but que d'activer le vote de mesures utiles sans nuire à la liberté de discussion. Mais le journal royaliste ajoute : Après le vote des quinze projets de loi qui sont actuellement en état de rapport et à l'ordre du jour l'Assemblée ne se réunirait que sur convocation à domicile. Qu'est-ce à dire ? le général Cavaignac, de délégué de l'Assemblée est-il devenu son maître, et les souverainetés sont-elles déplacées ? Quoi ! dans un moment où le trésor est en déficit d'environ six cent millions par an ; lorsque toutes les ressources de l'Etat sont usées ou compromises, les forêts du domaine engagées, le peuple mourant de faim, les ouvriers sans travail, les chefs d'atelier sans demande, les marchands sans clientèle, les portefeuilles sans escompteurs, ce serait le général Cavaignac qui déciderait s'il convient ou non, de s'occuper du pays, et les représentants du peuple n'auraient plus qu'à se croiser les bras et attendre ses ordres ?

En vérité, une pareille prétention est le comble de la folie, et il faut être militaire et avoir commandé en Afrique pour qu'elle puisse vous venir à l'esprit.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 3 novembre.

L'Assemblée continue, sans incident remarquable, la discussion des diverses modifications au projet de constitution, jusqu'à l'article 91 inclusivement.

La séance est levée à 6 heures.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 4 novembre.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

A une heure et demie la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion de plusieurs projets d'intérêt local qui sont adoptés.

L'ordre du jour indique la suite de la discussion du projet de constitution.

Le citoyen Vivien a la parole pour rendre compte de la délibération de la commission sur le renvoi fait à celle-ci de l'art. 68 et des amendements qui s'y réfèrent. La commission faisant droit aux diverses critiques soulevées par sa rédaction, croit devoir le modifier.

Voici le texte nouveau dont nous soulignons les conditions ou changements.

Toute mesure par laquelle le président de la République dissout ou proroge l'Assemblée nationale, ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions : le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance. Les juges de la haute cour de justice se réunissent immédiatement à peine de forfaiture, ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent pour procéder au jugement du président et de ses complices. Ils nomment d'eux-mêmes les magistrats chargés des fonctions du ministère public. (Adopté.)

Les autres articles sont successivement adoptés sans discussion. Le citoyen président. L'article 115 et dernier étant adopté, l'Assemblée va voter sur l'ensemble de la constitution au scrutin de division.

Il est procédé au scrutin de division, dont voici le résultat :

Nombre de votants,	769
Majorité,	385
Pour l'ensemble de la Constitution,	739
Contre,	30

En conséquence, je déclare, au nom du Peuple français, que l'Assemblée nationale constituante a adopté la Constitution de la République française.

Sur tous les bancs, les membres se lèvent au cri de vive la République. Le citoyen Dufaure a la parole pour une communication du gouvernement.

Le citoyen Dufaure, ministre de l'intérieur, déclare que, dans la pensée du gouvernement, la constitution ne doit pas être promulguée dans la forme ordinaire, elle doit l'être par une fête. Cette fête sera réglée d'accord avec le gouvernement avec une commission de 50 membres.

Je propose, dit le citoyen Dufaure, à l'Assemblée, de se réunir dans les bureaux pour nommer à l'instant cette commission.

La proposition est mise aux voix et adoptée.

L'Assemblée se retire dans les bureaux.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Les citoyens Molé et Malleville ne se sont pas levés. Le citoyen L. Napoleon au contraire s'est levé et a levé la main.

Chronique locale.

On présume que c'est aujourd'hui qu'arrivera le cinquième convoi des colons parisiens ; nous avons la ferme espérance que les travailleurs, leurs frères, profiteront du lundi pour se trou-

ver sur le quai à leur arrivée et leur faire l'accueil qu'ils sont en droit d'attendre des républicains lyonnais. Beaucoup de citoyens ont répondu à l'appel que nous leur avons adressé et se sont fait inscrire dans nos bureaux. Nous en attendons d'autres.

La Croix-Rousse, malgré son éloignement, veut aussi donner des preuves de fraternité; plusieurs citoyens de cette montagne démocratique ont envoyé leur noms; nous citerons en première ligne le citoyen Auzat, mécanicien, rue du Mail, 3, dont nous ne pouvons reproduire, faute d'espace, la lettre empreinte des sentiments les plus purs de fraternité et de démocratisation.

Travailleurs, nos frères et nos amis, nous comptons sur votre patriotisme; vous prouverez par votre empressement à accueillir ces émigrants volontaires, que la ville de Lyon mérite la réputation dont elle jouit par toute l'Europe et l'estime de ses frères de Paris.

— Les fabriques de tabletterie d'Oyonnax et de Nantua ne peuvent pas suffire aux nombreuses commandes qui leur arrivent chaque jour. Les chefs d'ateliers emploieraient un tiers d'ouvriers de plus, s'ils pouvaient se les procurer. La partie des peignes est surtout celle qui réclame des bras. Les patrons ont été obligés d'occuper à la cannellure des peignes les ouvriers tabletteriers. (Echo.)

— Une femme de Polliat (Ain) a donné un de ces derniers jours la vie à trois filles dans une seule couche. La mère et les filles sont en bonne santé.

— Le feu s'est déclaré vendredi dernier dans la rue de la Charité. Deux enfants qu'on avait laissés seuls avaient mis le feu à une paillasse placée dans l'appartement. De prompts secours ont empêché à l'incendie de prendre de plus grandes proportions.

— Le nommé Dugas, propriétaire à Replonges, était absent de son domicile depuis plusieurs jours, et l'on ne savait à quelle cause attribuer sa subite disparition, lorsque jeudi dernier on a découvert son cadavre dans un des creux de la levée de Saint-Laurent-lès-Mâcon. Sa mort, qui est le résultat d'un suicide, est attribuée à des contrariétés de famille.

— M. Barge, suppléant de la justice de paix du canton de Roanne (Loire) et maire de Roanne, est nommé juge-de-paix dudit canton, en remplacement de M. Guillien, appelé à d'autres fonctions.

— La commission exécutive de la Société des Amis-des-Arts prévient MM. les artistes que l'exposition s'ouvrira le vendredi 1^{er} décembre prochain.

Elle les invite, en conséquence, à vouloir bien faire remettre leurs ouvrages au secrétariat le 15 novembre, au plus tard.

La commission exécutive prévient les souscripteurs que l'Assemblée générale annuelle aura lieu dans la salle d'Henri IV, à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 10 novembre, à une heure. Cette assemblée a pour but le compte-rendu de l'exercice 1847-48 et la nomination de trois membres de la commission.

REMEDÉ CONTRE LE CHOLÉRA.

M. Dumas a lu à l'Académie des sciences une note sur le choléra aussi intéressante par sa curieuse origine que par ses merveilleux résultats. L'auteur, M. Landerer, l'a copiée à Smyrne sur un parchemin hébreu, appartenant à un savant rabbin et écrit depuis plus d'un siècle.

Voici en quoi consiste ce traitement, dont l'usage est héréditaire chez les Israélites d'Orient :

1° Appliquer sur l'estomac de la personne atteinte un sinapisme de poivre noir et de semence de moutarde; on entoure ensuite le malade dans un drap de lit et une personne s'agenouille au bas de la poitrine du malade pour empêcher les mouvements antipéristaltiques et faire cesser les vomissements;

2° On doit frotter les mains et les pieds du cholérique avec un morceau de flanelle trempé dans un mélange de sel commun et d'esprit de vin;

3° Exprimer le jus et l'huile essentielle d'une orange et le faire avaler au malade jusqu'à complète cessation des vomissements;

4° Quand les vomissements ont cessé, on remplace le médicament par une teinture de mastichina; on fait prendre cette potion de dix minutes en dix minutes au malade;

5° Pendant toute la durée du traitement, qui dure environ quatre à six heures, on fait prendre au patient, pour étancher la soif, une infusion de menthe putigium.

M. Landerer a vu traiter à Smyrne dix cholériques par cette méthode; tous ont été sauvés.

Anglais.

Londres, 2 novembre. — On croit qu'un détachement de la 3^e légion de la garde nationale visitera incessamment Manchester.

— On fait toujours beaucoup de commentaires sur les dernières nouvelles des Indes. Quelques personnes paraissent croire que la défection des Sikhs sera plus favorable que nuisible aux Anglais, parce qu'elle fournira l'occasion de régler définitivement la question du Panjab.

— Le parlement a été prorogé ultérieurement au 19 décembre prochain.

VARIÉTÉS.

LES EMPOISONNEUSES DU COMTÉ D'ESSEX.

Nous ne sommes nullement curieux, nos lecteurs le savent, de placer sous leurs yeux le récit des crimes que chaque jour voit se reproduire, sous l'empire des mêmes passions, avec une régularité presque providentielle.

Mais nous ne pouvons refuser notre attention à ces faits physiologiques, dont l'effrayante bizarrerie atteste l'insuffisance de nos données sur les mobiles de la dépravation humaine. L'imagination seule n'est plus en jeu : la raison se préoccupe, en dépit qu'elle en ait, de ces sanglantes anomalies, et cherche à s'en rendre compte comme d'un problème scientifique.

Plusieurs fois on a cru remarquer que le crime avait sa contagion. Certaines familles chez lesquelles le suicide est héréditaire; certaines localités, théâtre pour ainsi dire obligé des mêmes forfaits; la répétition presque identique d'un acte qui a frappé fortement les imaginations d'une communauté quelcon-

que, sollicitent vivement la curiosité philosophique. Nous allons lui soumettre, d'après les journaux anglais, un saisissant exemple de cette génération du meurtre par le meurtre.

Deux femmes placées dans une condition moyenne ont perdu, dans un temps très court, l'une son mari, l'autre son mari et cinq enfants; toutes deux étaient déjà suspectes à l'opinion; toutes deux avaient trahi la foi conjugale. Elles étaient ensemble sur le pied de l'intimité. La mort des deux époux eut lieu dans des circonstances à peu près les mêmes. Forts et bien portants, quelques heures avaient suffi pour les conduire au tombeau. Les symptômes morbides étaient analogues. Bref, la rumeur publique éveilla l'attention des magistrats. Mistriss May et mistriss Southgate furent l'une et l'autre soumises à une enquête qui parut confirmer les soupçons dont elles étaient l'objet.

Jusques-là, rien que d'assez concevable. Deux êtres vicieux, constamment en rapport, s'excitant l'un l'autre au crime, se facilitant les moyens de le commettre; cela s'est vu plus d'une fois.

Mais là ne s'arrête pas notre récit. Les recherches de la justice, poussées avec une grande sévérité, et secondées par l'indignation publique, amenèrent à ce singulier résultat : dans les environs du petit bourg habité par mistriss May et mistriss Southgate, plusieurs villages avaient vu se reproduire le crime dont elles étaient accusées. L'empoisonnement des maris par leurs femmes, des enfants par leurs mères s'y pratiquait sur une échelle assez large, et était, pour ainsi dire, passé dans les mœurs du pays.

Une mistriss Button fut d'abord découverte. Son mari était mort peu de jours après M. May. Comme mistriss May, dont elle était l'amie, mistriss Button avait un amant qu'elle espérait, une fois veuve, épouser. A peine accusée, elle se hâta de protester contre les résultats de l'analyse cadavérique à laquelle la justice allait se livrer. « Si l'on trouve de l'arsenic, s'écria-t-elle, ce n'est pas moi qui l'y aurai mis! » On trouva de l'arsenic, et non seulement dans le corps de M. Button, mais aussi dans celui d'un individu surnommé Bobby Peck, avec lequel mistriss Button avait eu des relations coupables. Bobby Peck était mort très peu de temps après le mari de cette nouvelle Brinvilliers, éprise à ce qu'il paraît, d'un troisième personnage. Celui-ci, qu'elle destinait à l'honneur dangereux de remplacer le défunt, vit encore et s'en félicite hautement.

Vient ensuite mistriss Palmer. Mêmes détails, à peu de chose près. L'adultère l'a conduite à l'empoisonnement. Son mari, brave ouvrier, est mort dans la force de l'âge et de la santé, après avoir pris quelque nourriture apprêtée par son infidèle épouse.

Ce n'est pas tout : mistriss Southgate avait à son service, du vivant de son premier mari, une fille nommée Phébé Reade. Cette fille, encouragée par l'exemple de sa maîtresse, se livrait à une inconduite notoire. Lors de l'enquête concernant mistriss Southgate, elle déposa devant les magistrats que sa maîtresse avait eu six enfants, dont un seul survivait. — « Et vous, lui demanda la prévenue avec intention, combien d'enfants avez-vous eu? » Phébé Reade fut obligée de reconnaître qu'elle avait donné le jour à cinq enfants, tous illégitimes, et dont un seul était vivant. On alla aux informations : les quatre enfants morts avaient péri tous de la même manière, en moins de trente heures. Phébé Reade est sous la main de la justice.

Vous croyez que nous avons fini cette liste déjà si longue. Mais non : une quatrième femme en relations avec les deux premières, elle se nomme mistriss Buedger, est à cette heure fortement soupçonnée de les avoir suivies dans la terrible voie où elles s'étaient engagées.

Deux autres crimes du même genre sont en outre dénoncés dans deux communes voisines, et donnent lieu, dans ce moment même, à des investigations qui paraissent devoir aboutir.

Tout cela s'est passé en deux ans, dans le même district; le crime s'est transmis d'un village à l'autre, comme par une sorte d'épidémie.

Embarrassés de s'expliquer autrement, les journaux auxquels nous empruntons cette affreuse chronique l'attribuent à l'usage établi, dans ce district, de fonder ce qu'on appelle d'

clubs de mort. Mistriss Southgate et la plus part des autres personnes compromises étaient membres d'une de ces tontines dont la constitution est ainsi réglée. Tout associé, homme ou femme, qui souscrit à l'une des sociétés, paie par trimestre une somme de 14 penses, ou 28 sous environ. Moyennant cette mise régulière, il touche, au décès de telle ou telle autre personne, nominativement désignée dans le contrat, une somme de 8 à 10 liv. st. (200 à 250 fr.), qui sont applicables aux dépenses funéraires, mais dont la destination n'est pas toujours très-rigoureusement observée.

Cette explication, tout anglaise, peut-elle nous suffire? Voilà ce que nous nous demanderons en terminant.

Bourse de Paris, du 3 novembre 1848.

Cinq pour cent.....	67 90	Emprunt Romain.....	64 1/2
Dito, fin courant....	66 75	Emprunt Belge 1840....	77 1/2
Trois pour cent.....	45 25	Actions de la banque... 1400	80
Dito, fin courant....	42 35	Obligations de la ville..	1115 00
Quatre pour cent.....	00 00	Obligation piémontaise..	» 00
Rente de Naples.....	00 00	Quatre canaux.....	» 00
Dette active d'Espagne..	00 00	Jouissance des 4 canaux.	» 00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	»	Orléans-Bordeaux.....	365 00
Versailles, rive droite. d.	195 00	Nord.....	348 25
— rive gauche.....	»	Paris-Lyon.....	358 75
Paris-Orléans.....	587 80	Paris-Strasbourg.....	327 25
Paris-Rouen.....	370 00	Tours-Nantes.....	312 25
Rouen-Elbeuf.....	»	Montreuil.....	»
Marseille-Avignon.....	162 50	Dieppe.....	»
Strasbourg-Bâle.....	78 50	Charleroy.....	»
Centre.....	222 50	Lyon-Avignon.....	»
Amiens-Boulogne.....	»	Faampoux.....	»

ANNONCES.

DAGUERRETYPE ARTISTIQUE

Fe M. Adrien BERTRAND, Ci-devant place des Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39 (précédemment quai d'Orléans), Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROITÉ. Épreuves de choix et SIGNÉES.

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

A VENDRE.

Une IMPRIMERIE LITHOGRAPHIQUE des plus anciennes de Lyon, située dans un quartier des plus avantageux, et en plein rapport et à une bonne clientèle.

S'adresser à M. SAUNIER, marchand de pierres lithographiques, rue Felissent, 7, au 1^{er} étage, à la Guillotière.

A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les machines et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie, cours de Broches, 8, au premier, à la Guillotière.

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve AYSÉ, gr. rue Mercière, 44.

BAINS CALORIQUES

VAPEUR SÈCHE,

Rue BOURBON, 34, (à l'entre-sol) à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROQC a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche avec aromates.

Ces Bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien, le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, tous d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies syphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles, tout s'évanouit en peu de temps, dix jours de traitement mènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles; enflure de jambes, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de onze jours; les fausses ankyloses ou enflures sont toujours radicalement guéries; les ulcères corrosifs, les cancers occultes et les cancers ulcérés, si aucune médication n'a pu soulager, sont complètement guéris; la

lepre, enfin tout ce qui vient de l'impureté du sang, même le *node tangeri* ou chancre; les hémorroïdes, quelle qu'en soit l'importance, la fièvre, les courbatures, les dépôts de gale, obtiennent un prompt soulagement, ainsi que les dépôts de lait ulcérés, qui guérissent sans laisser de cicatrice. Quant aux chauds et froids, trois bains suffisent pour satisfaire entièrement la personne malade.

La RAGE, cette terrible maladie, est entièrement guérie, non seulement aussitôt la morsure, mais encore au premier accès, soit au bout de trente ou quarante jours. Nous ne saurions donc trop recommander l'emploi de ce moyen puissant de guérison aux malheureuses victimes de la RAGE.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épuisé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires : *vieilles gouttières*.

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc. Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROQC une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus, résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très-heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir ses semblables sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

Nouvelle expérience toujours croissante d'une rapidité sans exemple, sur la goutte que l'on nomme sciaticque, qui tient depuis le genou jusqu'à la hanche; quelques fois depuis le milieu du mollet jusqu'au talon, qui vous empêche de dormir jour et nuit par de cruelles souffrances. Eh bien! M. DUCROQC ose dire et assurer qu'il vient d'en opérer la guérison plusieurs fois de suite, en six ou huit jours, et le plus en quatre ou cinq jours, et aujourd'hui l'on peut se délivrer de cette mauvaise maladie sans aucune souffrance.